

---

COMPTES CONSOLIDES IFRS

GROUPE OREGE

30 juin 2024

---



## Rapport d'activité au 30 juin 2024

---

### 1. PREAMBULE

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 26 septembre 2024.

### 2. ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 est en hausse de 14% à 1 043 K€ (dont 213 K€ au titre des services) contre 917 K€ au premier semestre 2023 (dont 57 K€ au titre des services).

#### Charges opérationnelles

Les charges d'exploitation du premier semestre 2024 ont augmenté de 5% en total par rapport au premier semestre 2023 (essentiellement expliquée par une hausse des dotations aux amortissements liée à une augmentation du nombre d'unités mobiles affectées à l'activité services).

#### Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement pour 1216 K€ (967 K€ pour S1 2023) et un gain de change net pour 608 K€ (29 K€ pour S1 2023).

#### Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2024, Orège disposait de 289 K€ de liquidités (627 K€ au 31 décembre 2023). Les dettes financières s'élèvent à 50 653 K€, hors les dettes locatives, dont 50 249 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire (31 décembre 2023 : 45 803 K€, dont 45 402 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire).

#### Activité

En Europe le déploiement du contrat avec Brianzacque – Monza pour l'achat de la solution d'épaississement de 2 unités SLGF est en cours et compte pour 674 K€ de chiffre d'affaires sur S1 2024.

### 3. EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Orege poursuit son entrée sur le marché du biogaz avec sa technologie SLG, ciblant également désormais l'agriculture dont le marché de méthanisation est en pleine expansion.

Le marché de la méthanisation en Europe connaît un fort développement avec plus de 1,200 installations opérationnelles en 2022, produisant environ 44.000 GWh de biométhane. Les plus gros producteurs de biométhane en Europe sont l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Le marché américain compte, quant à lui, 448 installations dédiées au biométhane, produisant plus de 20.000 GWh.

Comme pour les municipalités, Orège développe pour les unités de méthanisation utilisant des effluents d'élevage des solutions de « Boost du biogaz » basées sur sa technologie SLG capable d'améliorer significativement la production de biogaz tout en optimisant l'efficacité énergétique du site. Le biogaz produit peut être valorisé en chaleur et électricité ou biométhane.

Des projets pilotes à échelle industrielle tant en agriculture qu'avec des municipalités sont actuellement en cours de déploiement aux États-Unis (Midwest et Californie) et en Europe (France et Italie), avec des résultats attendus pour 2025.

#### 4. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE

En septembre Orège a eu confirmation de l'accord d'une nouvelle municipalité italienne de procéder à l'achat de 2 unités d'épaississement SLGF. Le contrat pour cet achat est en cours de finalisation.

Aux Etats Unis, Orège a été retenu (post clôture du S1 2024) par une municipalité pour améliorer la performance de sa ligne de déshydratation de boues avec la technologie SLG. Ce nouveau contrat de vente d'équipements devrait être déployé en 2024.

La valeur cumulée de ce dernier contrat et de celui de Monza s'élève à 1,5 millions d'euros (dont 674 K€ au S1 2024).

Depuis le 30 juin 2024, une nouvelle avance de 4 000 K€ a été engagée avec Eren Industries. Cette nouvelle avance, cumulée avec le solde de 463 K€ de l'avance précédente non-utilisée au 30 juin 2024, devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 septembre 2025.

#### 5. RISQUES ET INCERTITUDES – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont précisés dans le Rapport Financier Annuel 2023. Les relations avec les parties liées font l'objet de la note 24 des comptes semestriels 2024.

## Sommaire

---

Rapport d'activité au 30 juin 2024 .....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	6
BILAN CONSOLIDE .....	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	8
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	9
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....	9
Note 1. Référentiel comptable .....	9
Note 2. Faits marquants de la période .....	10
Note 3. Continuité d'exploitation .....	10
Note 4. Principes et méthodes appliquées .....	10
Note 5. Périmètre de consolidation .....	12
Note 6. Produits des activités ordinaires .....	12
Note 7. Achats consommés et charges externes .....	13
Note 8. Charges de personnel .....	13
Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants .....	13
Note 10. Coût de l'endettement financier .....	13
Note 11. Autres produits et charges financiers .....	14
Note 12. Impôts sur les résultats .....	14
Note 13. Besoin en fonds de roulement .....	14
Note 14. Immobilisations incorporelles .....	14
Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation .....	15
Note 16. Stocks et en-cours .....	16
Note 17. Clients et autres actifs courants .....	16
Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche .....	16
Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	17
Note 20. Emprunts et dettes assimilées .....	17
Note 21. Secteurs opérationnels .....	18
Note 22. Résultat par action .....	18
Note 23. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels .....	18
Note 24. Informations relatives aux parties liées .....	18
Note 25. Evènements postérieurs à la clôture .....	19

---

## ETATS FINANCIERS IFRS

OREGÉ S.A

30 juin 2024

---

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>Résultat consolidé - En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-24	30-juin-23
<b>Produits des activités ordinaires</b>	6	<b>1 043</b>	<b>917</b>
Achats consommés & charges externes	7	(2 276)	(2 444)
Charges de personnel	8	(2 066)	(1 920)
Impôts et taxes		(75)	(70)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(504)	(272)
Autres produits opérationnels courants	9	143	163
Autres charges opérationnelles courantes	9	(3)	(5)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(3 739)</b>	<b>(3 631)</b>
Autres produits et charges opérationnels		(12)	(3)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(3 751)</b>	<b>(3 634)</b>
Coût de l'endettement financiers net	10	(1 216)	(967)
Autres produits et charges financiers	11	608	29
<b>Résultat financier</b>		<b>(608)</b>	<b>(938)</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(4 359)</b>	<b>(4 572)</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	12	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>(4 359)</b>	<b>(4 572)</b>
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>		<b>(4 359)</b>	<b>(4 572)</b>
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(4 359)	(4 572)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-
Résultat net consolidé par action	22	(0,09)	(0,09)
Résultat net consolidé dilué par action	22	(0,09)	(0,09)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	Note	<b>30-juin-24</b>	<b>30-juin-23</b>
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>		<b>(4 359)</b>	<b>(4 572)</b>
Ecart actuariels liés aux engagements envers le personnel		-	-
Variation des écarts de conversion		(530)	(58)
<b>Elements du résultat global recyclables en résultat</b>		<b>(530)</b>	<b>(58)</b>
<b>Résultat global total</b>		<b>(4 889)</b>	<b>(4 630)</b>
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(4 889)	(4 630)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-

## BILAN CONSOLIDÉ

<i>ACTIF - en milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-24	31-déc.-23
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>3 667</b>	<b>3 762</b>
Ecart d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles	14	134	134
Immobilisations corporelles	15	764	935
Droits d'utilisation	15	747	928
Actifs financiers		184	182
Créances d'impôt	18	1 837	1 583
Actifs d'impôts différés		0	0
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>4 675</b>	<b>5 136</b>
Stocks et en-cours	16	2 665	2 466
Créances clients et comptes rattachés	17	1 210	825
Autres créances	17	511	1 217
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	289	627
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 342</b>	<b>8 897</b>
<b>PASSIF - en milliers d'euros</b>			
		<b>30-juin-24</b>	<b>31-déc.-23</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (attribuables aux propriétaires de la société)</b>		<b>(45 074)</b>	<b>(40 174)</b>
Capital social		12 650	12 650
Primes		62 057	62 057
Réserves		(115 422)	(104 693)
Résultat		(4 359)	(10 187)
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>(45 074)</b>	<b>(40 174)</b>
Provisions		126	126
Passifs d'impôts différés		(0)	(0)
Emprunts et dettes financières	20	50 249	45 401
Dettes locatives	20	550	644
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>50 925</b>	<b>46 172</b>
Emprunts et dettes financières	20	403	401
Dettes locatives	20	246	349
Fournisseurs et comptes rattachés		1 375	1 441
Autres dettes et comptes de régularisation		466	709
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 491</b>	<b>2 899</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 342</b>	<b>8 897</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En millier d'euros</i>	Note	30-juin-24	30-juin-23
Résultat net consolidé		(4 359)	(4 572)
<b>Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>			
Élimination des amortissements et provisions		504	272
Coût de l'endettement financier	10	1 216	967
Plus et moins value de cession d'actifs immobilisés, profits et pertes de dilution		-	-
Impôt sur les sociétés		0	-
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	11	(602)	250
Dividendes reçus		-	-
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>(3 241)</b>	<b>(3 082)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	13	(671)	462
Variation de la créance de crédit d'impôt recherche	18	397	(144)
Impôt versés		-	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>(3 516)</b>	<b>(2 764)</b>
Variation de périmètre de consolidation		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(214)	(344)
Acquisition d'immobilisation financières		(14)	(8)
Variation des dépôts de garantie, intérêts perçus sur dépôts		-	-
Produits des cessions d'actifs immobilisés		-	-
Dividendes des participations associées		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(228)</b>	<b>(352)</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		-	-
Achat / cession d'actions propres		-	26
Souscription d'emprunts	20	4 082	3 171
Remboursement d'emprunts	20	(630)	(180)
Intérêts financiers versés		(51)	(62)
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>3 401</b>	<b>2 955</b>
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		7	3
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(337)</b>	<b>(159)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		627	450
Découverts bancaires à l'ouverture		(5)	(5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		289	293
Découverts bancaires à la clôture		(4)	(7)
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(337)</b>	<b>(159)</b>



**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

En milliers d'euros	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultats accumulés	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Situation nette au 31 décembre 2022</b>	12 650	62 057	(73)	(104 107)	(722)	(30 196)	-	(30 196)
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	5	187	193	-	193
Résultat net de la période	-	-	-	(10 187)	-	(10 187)	-	(10 187)
<b>Total produits et charges comptabilisés</b>	-	-	-	(10 182)	187	(9 995)	-	(9 995)
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur les actions et actions propres	-	-	17	-	-	-	-	17
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation nette au 31 décembre 2023</b>	12 650	62 057	(56)	(114 289)	(534)	(40 174)	-	(40 174)
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(530)	(530)	-	(530)
Résultat net de la période	-	-	-	(4 359)	-	(4 359)	-	(4 359)
<b>Total produits et charges comptabilisés</b>	-	-	-	(4 359)	(530)	(4 889)	-	(4 889)
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur les actions et actions propres	-	-	(12)	-	-	(12)	-	(12)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation nette au 30 juin 2024</b>	12 650	62 057	(68)	(118 649)	(1 064)	(45 074)	-	(45 074)

Au 30 juin 2024, le capital social de la Société s'élève à 12.649.569 euros.

Il est divisé en 50.598.277 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune.

Le nombre d'actions auto-détenues au 30 juin 2024 est de 140 257 contre 98 922 au 31 décembre 2023.

Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2024 est de 50 458 020 contre 50 499 355 au 31 décembre 2023.

Les actions propres annulées au 30 juin 2024 en contrepartie des capitaux propres s'élèvent à 68 milliers d'euros.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Note 1. Référentiel comptable**

La société de droit français Orège SA, sise au 2 Rue René Caudron Bat D, Parc Val Saint Quentin 78960 Voisins le Bretonneux, et ses filiales Orège North America Inc., Orège UK Limited, Orège GmbH et Orège Italie constituent le Groupe Orège qui développe et commercialise des solutions innovantes pour le traitement des effluents complexes et des boues.

Les comptes consolidés au 30 juin 2024 du Groupe Orège ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2024 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». La norme IAS 34 permet de présenter une sélection de notes annexes aux comptes consolidés résumés qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du 30 juin 2023 (pour le P&L).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2024 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2024 et d'application obligatoire à cette date.

**Note 2. Faits marquants de la période****Affaires**

En Europe le déploiement du contrat avec Brianzacque – Monza pour l'achat de la solution d'épaississement de 2 unités SLGF est en cours et compte pour 674 K€ de chiffre d'affaires sur S1 2024.

Orege poursuit son entrée sur le marché du biogaz avec sa technologie SLG, ciblant également désormais l'agriculture dont le marché de méthanisation est en pleine expansion.

Orège renforce son évolution vers un modèle de services alliant flexibilité et innovation, venant compléter sa traditionnelle offre de vente d'équipements. Face à la longueur des cycles de vente et à la complexité des appels d'offres publics, l'entreprise poursuit le déploiement de services mobiles d'épaississement et de déshydratation des boues destinés aux besoins spécifiques des municipalités et des industries.

Cette flotte d'unités mobiles (remorque, container, skid) , disponible avec ou sans opérateur, permet de gérer des situations d'urgences, d'arrêts planifiés de production, de s'adapter aux fluctuations de production, et d'externaliser la gestion des boues sans investissement initial pour le client. Orège estime qu'environ 2 millions d'euros seront alloués pour financer sa flotte d'unités mobiles sur 2024.

Ces services sont déjà proposés au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France. Les premiers clients déployés sont des municipalités et des opérateurs de déchets tant pour des besoins d'épaississement que de déshydratation de boues, avec, depuis le 30 juin 2024 des contrats allant jusqu'à 2 ou 3 ans.

**Financement**

Le 25 avril 2024 le conseil d'administration a autorisé la signature d'une nouvelle avance en compte courant avec Eren Industries S.A. pour un montant de 1 600 KEUR dans les mêmes conditions que celles des avances précédentes sauf pour la date de remboursement qui a été fixée au plus tard le 31 décembre 2027. Un avenant a été autorisé lors de cette même réunion pour proroger la date de remboursement des avances précédentes au 31 décembre 2027.

**Note 3. Continuité d'exploitation**

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu de la trésorerie disponible au 30 juin 2024 et des éléments suivants :

- les conventions d'avance en compte courant d'actionnaire qui ont été mises en place depuis avril 2015, dont celle autorisée le 26 septembre 2024 pour un montant de 4 million d'euros ;
- les perspectives de ventes ;
- la mobilisation des créances crédit d'impôt recherche ;
- l'appréciation des éventuels impacts des pressions sur les chaînes d'approvisionnements ; et
- au regard des cash flows prévisionnels du Groupe.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances jusqu'au 30 septembre 2025.

**Note 4. Principes et méthodes appliquées.**

Les principes comptables sont inclus dans les notes correspondantes des comptes consolidés. Sauf information contraire les informations chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

### 1. Recours à des jugements et des estimations significatives

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales IFRS implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et du résultat du Groupe. Ces jugements et estimations sont revus de manière continue.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs et les autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, concernent principalement ;

- L'évaluation des coûts de développement inscrit à l'actif - cf. note 14. Immobilisations incorporelles
- L'évaluation des impôts différés – cf. note 12. Impôts sur les résultats.

### 2. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs. Un indice de perte de valeur peut être soit un changement dans l'environnement économique ou technique de l'actif, soit une baisse de sa valeur de marché.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée, comme la plus élevée des deux valeurs suivantes : juste valeur nette des coûts de sortie ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de l'utilisation prévue.

Les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. Les calculs de la valeur recouvrable sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les projections préparées par la direction conformément à la norme IAS 36.

### 3. Opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les profits internes éliminés comprennent notamment la marge interne sur les prestations, services et autres frais facturés par la maison mère à sa filiale.

### 4. Gestion des risques marché et de contrepartie

Compte tenu de ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de change et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Les informations relatives à ces risques sont présentées de manière détaillée dans l'annexe 1 du rapport de gestion intitulé « Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société ».

### 5. Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Les monnaies fonctionnelles des filiales américaine et anglaise sont respectivement le Dollar américain et la livre Sterling.

Les actifs et passifs des sociétés étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net, date à laquelle elles sont inscrites en produit ou en charge dans le résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à cette entreprise. Ainsi au 30 juin 2024 les différences latentes de change constatées sur les comptes courants de la filiale anglaise et américaine ont été directement enregistrées dans les capitaux propres consolidés pour un montant total de 687 K€ (Gain de change latent).

Les taux de change retenus pour les comptes consolidés 2024 sont les suivants :

(en euros)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
	Cours fin de période			Cours moyen		
1 dollar US	1,0705	1,1050	1,0866	1,0812	1,0539	1,0811
1 livre sterling	0,8464	0,8691	0,8583	0,8545	0,8699	0,8766

#### Autres Opérations en devises :

Les charges et les produits des opérations libellées en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

#### Note 5. Périmètre de consolidation

Les sociétés contrôlées sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le périmètre de consolidation est constitué au 30 juin 2024 comme suit :

Entité	Forme juridique	Date de clôture	Mode d'entrée de le périmètre	30/06/24			31/12/23			30/06/23		
				Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
OREGE	SA	31-déc	Société mère	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE NORTH AMERICA	Inc	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE UK	LLC	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE GmbH	GmbH	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE Italie	Srl	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG

\*IG : Intégration globale

#### Note 6. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont détaillés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Ventes SLG	755	377
Ventes de prestations d'essai	100	422
Location de matériel industriel et maintenance	188	117
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>1 043</b>	<b>917</b>

**Note 7. Achats consommés et charges externes**

Les achats consommés et charges externes sont détaillés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(631)	(728)
Etudes et recherche	(38)	(62)
Sous traitance	(262)	(240)
Locations, entretien, maintenance	(264)	(332)
Assurances	(58)	(60)
Honoraires, commissions	(462)	(403)
Dépenses de communication	(15)	(13)
Frais de déplacement, missions et réceptions	(424)	(487)
Autres charges externes	(123)	(120)
<b>TOTAL</b>	<b>(2 276)</b>	<b>(2 444)</b>

**Note 8. Charges de personnel**

Les charges de personnel sont détaillées ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Rémunération du personnel	(1 538)	(1 467)
Charges sociales	(528)	(453)
Intéressement et participation	-	-
Paievements en actions	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(2 066)</b>	<b>(1 920)</b>

Les effectifs du Groupe sont détaillés ci-dessous.

	30/06/2024	30/06/2023
Cadres	27	32
Non cadres et intérimaires	4	4
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>36</b>

(1) L'effectif moyen est calculé au prorata du temps de présence des salariés dans le Groupe.

**Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants**

Les autres produits opérationnels courants sont principalement liés aux aides liées à la recherche aux Etats Unis ainsi qu'à la variation des en-cours de production (cf note 16).

Les autres charges opérationnelles courantes sont principalement liées aux écarts de conversion réalisés sur transactions opérationnelles.

**Note 10. Coût de l'endettement financier**

Le coût de l'endettement financier est détaillé comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur les découverts et emprunts bancaires	(22)	(31)
Intérêts sur les emprunts vis-à-vis des parties liées (1)	(1 165)	(905)
Frais financiers sur contrat de location	(29)	(31)
<b>Total coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(1 216)</b>	<b>(967)</b>
Produits nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 216)</b>	<b>(967)</b>

(1) Il s'agit des intérêts vis-à-vis des avances en compte courant auprès du groupe EREN.

**Note 11. Autres produits et charges financiers**

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Gains et pertes de change latents	602	32
Gains et pertes de change réalisés	-	0
Autres produits et charges financiers	6	(3)
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>608</b>	<b>29</b>

Les gains et pertes de change latents sont liés à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les créances clients et les dettes fournisseurs réciproques entre OREGÉ SA et ses filiales OREGÉ UK et OREGÉ INC. Ce résultat est retraité dans le tableau des flux de trésorerie au niveau du poste « autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ».

Les gains et pertes de change latents relatifs à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les comptes courants réciproques entre OREGÉ SA et ses filiales OREGÉ UK et OREGÉ INC suivent le traitement des investissements nets à l'étranger et sont appréhendés directement dans les capitaux propres dans le flux d'écart de conversion.

**Note 12. Impôts sur les résultats**

Compte tenu des résultats négatifs du groupe, aucun impôt différé n'est reconnu dans les comptes consolidés du Groupe OREGÉ en attendant une meilleure visibilité sur les possibilités d'utilisation des déficits fiscaux dans un avenir proche. Cette position identique à celle prise au 31/12/2023 sera revue au 31/12/2024 en fonction des perspectives actualisées à cette date.

Le groupe disposait au 31 décembre 2023 d'un montant total de déficits fiscaux reportables de 70 218 KEUR en France et pour les filiales américaine, anglaise, allemande et Italienne de déficits qui s'élèvent respectivement à 33 380 K\$, 11 143 K€, 1 070 KEUR et 296 KEUR.

**Note 13. Besoin en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation	Ecart de conversion	Autres variations	30/06/2024	Variation BFR
Stocks	2 466	31	39	129	2 665	31
Clients	825	367	19		1 210	367
Autres actifs	572	(134)	69		507	(134)
<b>Total Actifs</b>	<b>3 863</b>	<b>263</b>	<b>127</b>	<b>129</b>	<b>4 382</b>	<b>263</b>
Fournisseurs	1 441	(84)	17		1 375	(84)
Autres passifs	708	(324)	82		466	(324)
<b>Total Passifs</b>	<b>2 149</b>	<b>(408)</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>1 841</b>	<b>(408)</b>
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>1 714</b>	<b>671</b>	<b>27</b>	<b>129</b>	<b>2 541</b>	<b>671</b>

**Note 14. Immobilisations incorporelles**

Le Groupe considère ne pas respecter toutes les conditions pour comptabiliser les coûts de développement en immobilisations incorporelles et en conséquence ces coûts ont été comptabilisés en charges.

Le montant des coûts de développement, qui ne concernent que la technologie SLG, directement comptabilisés en charges s'élève au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024 à milliers 287 milliers d'euros € contre 345 milliers d'euros au titre du premier semestre 2023.

Les immobilisations incorporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Coûts de développement	Brevets	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	11 276	1 871	355	13 502
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(11 276)	(1 871)	(221)	(13 368)
<b>Valeurs nettes ouverture 2024</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>134</b>	<b>134</b>
Acquisitions	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
<b>Valeurs brutes au 30 juin 2024</b>	<b>11 276</b>	<b>1 871</b>	<b>355</b>	<b>13 502</b>
Dotations	-	-	(0)	(0)
Reprises	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
<b>Dépréciations et amortissements cumulés au 30 juin 2024</b>	<b>(11 276)</b>	<b>(1 871)</b>	<b>(222)</b>	<b>(13 369)</b>
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2024</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>134</b>	<b>134</b>
<i>Dont immobilisation en crédit-bail</i>	-	-	-	-

### Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Installations techniques et outillages industriels	Autres immobilisations	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	2 162	909	3 071
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(1 278)	(859)	(2 136)
<b>Valeurs nettes ouverture 2024</b>	<b>884</b>	<b>50</b>	<b>935</b>
Acquisitions	186	29	214
Diminutions	-	-	-
Ecart de conversion	42	6	48
Reclassement	(129)	-	(129)
Autres variations	-	-	-
<b>Valeurs brutes au 30 juin 2024</b>	<b>2 261</b>	<b>944</b>	<b>3 205</b>
Dotations	(257)	(29)	(286)
Reprises / cessions	-	-	-
Reclassement	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Ecart de conversion	(13)	(6)	(19)
<b>Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(1 547)</b>	<b>(893)</b>	<b>(2 440)</b>
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2024</b>	<b>714</b>	<b>51</b>	<b>764</b>

Les droits d'utilisation comptabilisés au 30/06/2024 en application de la norme IFRS 16 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Droits d'utilisation mobiliers	Droits d'utilisation immobiliers	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	245	2 848	3 094
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(152)	(2 014)	(2 166)
<b>Valeurs nettes ouverture 2024</b>	<b>94</b>	<b>834</b>	<b>928</b>
Acquisitions	25	8	33
Diminutions	(78)	(1 500)	(1 577)
Ecart de conversion	-	8	8
Reclassement	-	-	-
Autres variations	-	-	-
<b>Valeurs brutes au 30 juin 2024</b>	<b>193</b>	<b>1 364</b>	<b>1 557</b>
Dotations	(39)	(179)	(218)
Reprises / cessions	78	1 500	1 578
Changement de durée des contrats de location	-	-	-
Reclassement	-	-	-
Ecart de conversion	-	(3)	(3)
<b>Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(113)</b>	<b>(697)</b>	<b>(809)</b>
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2024</b>	<b>80</b>	<b>667</b>	<b>747</b>

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024, les charges de location ne faisant pas l'objet d'un retraitement au titre d'IFRS16 s'élèvent à 71 milliers d'euros. Elles incluent 29 K€ de charges de loyers relatives à des baux précaires au Royaume Uni, en Allemagne et en Italie pour lesquels le caractère certain du renouvellement du contrat n'est pas retenu. Les charges locatives relatives à l'ensemble des baux sont également comptabilisées dans les charges de location.

#### Note 16. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent de la manière suivante :

	30/06/2024			31/12/2023
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
En-cours de production	2 987	(527)	2 460	2 265
Matières premières et approvisionnement	628	(423)	205	201
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>3 615</b>	<b>(950)</b>	<b>2 665</b>	<b>2 466</b>

#### Note 17. Clients et autres actifs courants

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2024			31/12/2023
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
<b>Clients</b>	<b>1 210</b>	-	<b>1 210</b>	<b>825</b>
Créances fiscales	156	-	156	237
Charges constatées d'avance	251	-	251	243
Crédits d'impôts	4	-	4	645
Autres créances	101	-	101	93
<b>Autres actifs courants</b>	<b>511</b>	-	<b>511</b>	<b>1 217</b>
<b>Total clients et autres actifs courants</b>	<b>1 721</b>	-	<b>1 721</b>	<b>2 042</b>

Au 30 juin 2024, la répartition des créances clients par ancienneté est la suivante :

En milliers d'euros	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Clients UK	-	34	3	-	7	44
Clients US	-	-	13	-	2	15
Clients Italie	-	-	-	-	-	-
Clients France	-	3	685	-	-	688
Factures à établir	462	-	-	-	-	462
<b>Solde clients</b>	<b>462</b>	<b>37</b>	<b>701</b>	-	<b>9</b>	<b>1 210</b>

#### Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche

La société française bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septimes F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

Suite à l'opération d'OPA en 2014 au cours de laquelle le groupe Eren est devenu actionnaire majoritaire, Orège a perdu son statut de « PME » selon la définition de l'administration fiscale permettant le remboursement immédiat des créances de crédit d'impôt recherche (« CIR »). Suite à ce changement de statut, les créances de crédit impôt recherche sont désormais utilisables pour compenser toute dette d'impôt sur les sociétés pendant trois ans et en demander le remboursement si à la fin de cette période de trois ans aucune compensation n'a eu lieu.

Compte tenu du montant des déficits fiscaux de la société, il a été considéré que la créance CIR ne serait pas utilisée sur les trois ans à venir et, donc, que l'horizon de remboursement interviendrait probablement au-delà des 3 ans justifiant son classement en actif non courant.



Les créances liées au crédit impôts recherche et au CICE 2018 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Reconnu	Encaissée	Perte	Ecart de conversion	30/06/2024
CIR 2016/2017	127		(24)		4	107
CIR 2018	4				-	4
CIR 2019	88				3	91
CIR 2020	507		(507)			0
CIR 2021	510					510
CIR 2022	555		(55)		1	501
CIR 2023	437	11			2	450
CIR 2024		178				178
<b>Créance CIR à recevoir</b>	<b>2 229</b>	<b>189</b>	<b>(586)</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>1 841</b>
dont part non courante	1 583					1 837
dont part courante	645					4

### Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités et équivalents	289	627
<b>Disponibilités et équivalents</b>	<b>289</b>	<b>627</b>
Découverts bancaires	4	5
<b>Trésorerie nette</b>	<b>285</b>	<b>622</b>

### Note 20. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes financières varient comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augment.	Diminutions	Révision des durées des contrats de location	Variation des Intérêts Courus	Ecart de conversion	30/06/2024	Part courante	Part non courante
Dettes vis-à-vis des parties liées (1)	45 002	4 082			1 165		50 249	-	50 249
Dettes locatives	993	33	(234)			5	796	246	550
Avances remboursables OSEO (2)	796		(396)				400	400	-
Prêt export COFACE (3)	-						-	-	-
Découverts bancaires	5	(2)	-				4	4	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>46 796</b>	<b>4 113</b>	<b>(630)</b>	<b>-</b>	<b>1 165</b>	<b>5</b>	<b>51 449</b>	<b>650</b>	<b>50 799</b>

L'échéancier des dettes financières est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	TOTAL
Dettes vis-à-vis des parties liées	-	-	50 249	50 249
Dettes locatives	246	550	-	796
Avances remboursables OSEO	400	-	-	400
Prêt export COFACE	-	-	-	-
Découverts bancaires	4	-	-	4
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>650</b>	<b>550</b>	<b>50 249</b>	<b>51 449</b>

#### (1) Dette vis-à-vis des parties liées

La dette vis-à-vis des parties liées concerne principalement le montant cumulé des tirages des avances en compte courant avec l'actionnaire principal, Eren Industries SA. Plusieurs conventions d'avance en compte courant ont été signées entre Orège et Eren Industries S.A depuis avril 2015 en fonction des besoins de trésorerie de la société et ses filiales.

A l'issue de l'augmentation de capital réalisé le 18 juillet 2019 l'échéance du solde des avances en compte courant a été modifiée au 31 décembre 2023 au plus tard et le têt d'intérêt a été réduit à 5% annuel. La date d'échéance du solde des avances en compte courant a été encore modifiée au 31 décembre 2027 le 25 avril 2024.

## (2) Avances remboursables OSEO

Est incluse au 30 Juin 2024 dans ce poste

- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2021 (cf : note 18) pour un montant de 400 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2025.

**Note 21. Secteurs opérationnels**

Les informations sectorielles sont présentées ci-après :

(en milliers d'euros)	30/06/2024				30/06/2023			
	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total
Chiffres d'affaires	224	719	99	1 043	602	59	256	916
Résultat opérationnel courant	(843)	(1 737)	(1 159)	(3 739)	(649)	(1 776)	(1 206)	(3 631)

Les actifs non courants détaillés en note 13 et 14 sont principalement rattachés au secteur France.

**Note 22. Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en euros)	30/06/2024	30/06/2023
Résultat de l'exercice (en milliers d'euros)	(4 359)	(4 572)
Nombre moyen pondéré d'actions émises	50 598 277	50 598 277
Titres auto détenus	(140 257)	(107 387)
Nombre moyen pondéré net d'actions émises	50 458 020	50 490 890
<b>Résultat par action (€ par action)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,09)</b>
Nombre dilué de titres	50 458 020	50 490 890
<b>Résultat net dilué par action (€ par action)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,09)</b>

**Note 23. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels**

Dans le cadre de l'avenant au bail des locaux à usage de bureaux signé avec la société « Val Saint Quentin 2 SARL » le 20 août 2018, il a été donné une garantie bancaire autonome à première demande d'un montant de 44 milliers d'euros € consentie auprès de la Société Générale par le nantissement de valeurs mobilières de placement du même montant.

**Note 24. Informations relatives aux parties liées****24.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux**

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Salaires et autres avantages à court terme assimilés	311	440
Valorisation des actions gratuites		
Jetons de présence	12	10
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>450</b>

Les jetons de présence concernent deux administrateurs.

Le détail des salaires et autres avantages à court terme assimilés (concernant le directeur général et les directeurs généraux délégués) se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
Rémunération fixe	242	335
Rémunération variable	66	101
Avantages	3	4
<b>Salaires et autres avantages à court terme assimilés</b>	<b>311</b>	<b>440</b>

#### 24.2 Transactions avec les autres parties liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
Charges d'intérêt liées au compte courant Eren	1 165	905
Compte courant EREN	50 249	39 221

#### Note 25. Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le 30 juin 2024, une nouvelle avance de 4 000 K€ a été engagée avec Eren Industries dans les mêmes conditions de l'avenant précédent.

En septembre Orège a eu confirmation de l'accord d'une nouvelle municipalité italienne de procéder à l'achat de 2 unités d'épaississement SLGF. Le contrat pour cet achat est en cours de finalisation.

Aux Etats Unis, Orège a été retenu (post clôture du S1 2024) par une municipalité pour améliorer la performance de sa ligne de déshydratation de boues avec la technologie SLG. Ce nouveau contrat de vente d'équipements devrait être déployé en 2024.

La valeur cumulée de ce dernier contrat et de celui de Monza s'élève à 1,5 millions d'euros (dont 674 K€ au S1 2024).

**OREGE**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024)**

**Opsione**  
**109, Rue du Faubourg**  
**Saint-Honoré**  
**75008 Paris**

**RSM Paris**  
**26, Rue Cambacérés**  
**75008 Paris**

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière  
semestrielle pour la période du 01 janvier 2024 au 30 juin 2024**

**Orège**

Parc de Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron  
78960 Voisins-le-Bretonneux

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société OREGÉ, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Opsione  
et  
RSM Paris

Société Orège  
(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024)

Page 2 / 2

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris, le 30 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

Opsione

RSM Paris

Maïr Fereres  
Associé

Vital Saint Marc  
Associé

## Attestation du responsable du rapport financier semestriel

---

(Art. 222-3 – 4° du Règlement Général de l'AMF)

J'atteste à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles que adoptées par l'Union Européenne) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au 30 juin 2024 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 30 Septembre 2024

George Gonsalves  
Directeur Général Délégué et Directeur Administratif et Financier